

Tenir la comptabilité de sa coopérative

La comptabilité commence au 1er septembre et se clos au 31 août de l'année en cours.

Tout au long de l'année, il faut :

- Enregistrer les dépenses (charges) et les recettes (produits) de la coopérative sur Retkoop.
- Vérifier que ces recettes ou dépenses sont conformes aux relevés bancaires.

Afin de transmettre à l'OCCE, aux parents, à vos collègues un Compte-rendu-financier (CRF)

Mandataires : Jean DUPONT. Monnaie affichée : Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, mais le cahier de comptabilité n'est pas clos.

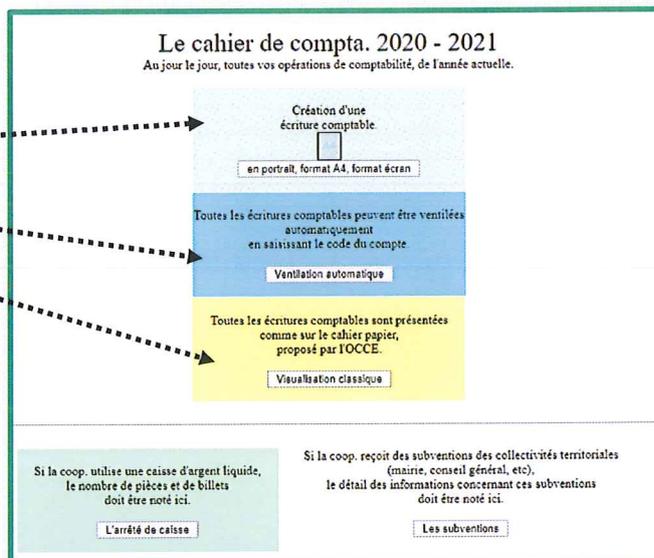
Compte de fonctionnement général du 1.09.2019 au 31.08.2020					
CHARGES			PRODUITS		
60700008	Achats de produits pour cession	0,00	70700008	Ventes de produits pour cession	0,00
61681008	Assurances versées	0,00	70800008	Produits des activités éducatives	0,00
61810008	Charges des activités éducatives	0,00	74100008	Subventions de l'État et des coll.locales (3)	0,00
62810008	Cotisations versées à l'OCCE 95	0,00	74200008	Subventions d'associations	0,00
65000008	Autres charges courantes	0,00	75000008	Autres produits courants	0,00
67000008	Charges exceptionnelles	0,00	75600008	Participations volontaires des familles	0,00
68000008	Achats de biens durables	0,00	76700008	Intérêts perçus (mutualisation)	0,00
	<i>(figurant à l'inventaire de la coop.)</i>		77000008	Produits exceptionnels	0,00
	Total des charges (A) :	0,00		Total des produits (B) :	0,00
Résultat de l'année 2019-2020 (B-A) (+/-) : 0,00					

Outils pour tenir sa comptabilité :

- Retkoop pour saisir vos écritures : recettes (entrée) et dépenses (sortie).
- 1 cahier ou 1 classeur avec les pièces justificatives numérotées des dépenses et des recettes.
- Les relevés bancaires

Pour saisir sa comptabilité sur Retkoop ?

3 possibilités



Sortir en validant ce cahier et retourner au sommaire

Retour

Retour au sommaire